

La didactique et la phrase : petits aménagements théoriques

Vendredi 3 octobre 2014

Lieu : Inalco, au 65 rue des grands moulins, 75013 Paris

organisée par Catherine Boré (Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire EMA)

Intervenants : M.-J. Béguelin (PR Honoraire Université Neuchatel), Catherine Boré (PR émérite Université de Cergy-Pontoise), M.-L. Elalouf (PR Université Cergy-Pontoise), Béatrice Gerlaud (doctorante Université Cergy-Pontoise), Véronique Paolacci (MCF Université Toulouse-Le Mirail), Fabienne Rondelli (MCF Université de Lorraine), Nathalie Rossi-Gensane (PR Université Lumière -Lyon2-) M.-N. Roubaud (MCF HDR Université Aix-Marseille).

« L'espace de la phrase a toujours été le lieu de prédilection de la grammaire, et plus restrictivement de la morphosyntaxe. C'est là que s'est formée la tradition de la linguistique, et la domination des grammaires formelles depuis quarante ans a renforcé cette tradition, que renouvelait la thèse chomskienne de la centralité de la syntaxe » F. Rastier (2005).

Cette constatation de F. Rastier vaut aussi pour l'école. Dans la sphère scolaire, la phrase règne toujours dans les programmes ; les grammaires scolaires enseignent la phrase simple, la phrase complexe et le découpage en propositions selon le paradigme logico-grammatical évoqué ci-dessus.

Cela vaut encore pour la production des écrits. On sait pourtant (Combettes, 2011) qu'il existe un décalage important entre l'enseignement de la grammaire et la production de textes par les élèves mais le modèle de la « phrase grammaticalement correcte » reste la norme quand il s'agit d'analyser ces textes. Cette norme repose autrement la question de la phrase car il est paradoxalement plus facile de rassembler les propriétés d'une phrase correcte aux yeux de l'enseignant, que de « définir » une phrase. Plusieurs enquêtes (Fournier, 1999) ont montré en effet que pour les enseignants une phrase correcte est construite sur le modèle SVO, ponctuée (graphique), cohérente (Chuy & Rondelli, 2010) et qu'elle est rarement envisagée dans son rapport avec le texte, ou plus exactement comme une unité textuelle dont il faudrait considérer les limites.

En dépit des suggestions de didacticiens du texte (Masseron, 2011) en faveur d'une prise en compte des propositions en macro-syntaxe (Berrendonner, 1988 et Béguelin 2000) pour l'analyse des productions écrites des élèves, les pratiques d'enseignement et de réception de ces textes évoluent peu, sans doute en raison de représentations ancrées anciennes de la phrase, mais aussi parce que la plupart des descriptions accessibles de la phrase ou des

limites de la phrase au texte (Benzitoun et Sabio, 2010) sont complexes et contradictoires (Kleiber, 2003).

Centrée sur la phrase écrite à l'école, la journée se donne donc pour but de faire un point sur ce que les aménagements et propositions théoriques consacrées à la notion peuvent apporter à la didactique en adoptant un double point de vue : d'une part, aborder la « phrase » écrite à l'école (1^{er} et 2nd degré) de préférence en production, en favorisant le point de vue du scripteur, d'autre part croiser propositions théoriques et enquêtes de terrain.

Une présentation fera état des apports de Berrendonner & Béguelin comme « l'horizon de référence » pour les interventions, en soulignant leur fécondité et les aménagements possibles en didactique. On ne saurait ignorer en effet les apports de l'oral : la référence théorique à Claire Blanche-Benveniste (Roubaud éd., 2013) apparaît centrale pour la réflexion sur les dimensions à prendre en compte dans la définition et l'analyse de la phrase dans l'enseignement. Mais on signalera aussi les différences théoriques avec d'autres réflexions comme la théorie des fonds sémantiques de F. Rastier qui choisit le syntagme et présente une description qui passe du syntagme à la période. Ces modèles seront discutés à la lumière de propositions didactiques récentes (Paolacci et Rossi-Gensane, 2012).

Références bibliographiques

- Béguelin, M.-J. (dir.) (2000). *De la Phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck & Duculot.
- Béguelin, Marie-José. 2002. Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse, *Verbum*, XXIV 1-2 : 85-107.
- Benzitoun, Ch. & Sabio, F. (2010). « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? L'exemple des regroupements de constructions verbales » ? *Discours 7* [en ligne]
- Berrendonner, A. (1988). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique* 21. 25-36.
- Berrendonner A. & Reichler-Béguelin M.-J. (1989) Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française*, 81, 99-125.
- Berrendonner A. (2002) Les deux syntaxes. In Charolles, M., Le Goffic, P. & Morel, M.-A. (éds). Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? *Verbum*, XXIV, 1-2, 23-35.
- BO spécial n° 9, 30/09/10. Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire. (2002). Phrase et construction verbale, *Verbum* XXIV, 1-2 : 7-22.
- Blanche-Benveniste, Claire. (2008). De quelques rapports entre données, textes et grammaire. In Dan Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 297-329.
- Boré, C. & Bosredon, C. (2013a). La phrase selon les brouillons : un trajet entre l'oral et l'écrit, *Le français Aujourd'hui* n°181. Armand –Colin, 13-24.
- Catach N. (1994) *La ponctuation*. Paris : Presses Universitaires de France. Collection Que sais-je ?
- Chervel A. (2008) *Histoire de l'enseignement du français du XVIII^e au XXI^e siècle*. Paris : Retz.
- Chuy, M. & Rondelli, F. (2010). Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle. *Langages*, 177, 83-111.
- Combettes, B. (2004), « Sciences du langage et didactique du français : les contenus en syntaxe », in Vargas, C. (dir.), *Langue et étude de la langue, approches linguistiques et didactiques*. Aix-en-Provence, Publication de l'université de Provence, pp. 25-33.
- Combettes, B. (2011). « Phrase et proposition, histoire et évolution de deux notions grammaticales », *Le français aujourd'hui*, 173, 11-20.
- Cordary, N. (2005). Observations de la langue dans les activités de correction au lycée. *Pratiques*. N° 125/126.
- Fabre, Claudine. 1989. Les débuts de la ponctuation au CP, *Études de Linguistique Appliquée*, 73 : 59-69.
- Feuillard C. (1989) *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*. Thèse d'état, Université Paris V.
- Fournier, J.-M. (dir.), (1999). *La Rédaction au collège, Pratiques, normes, représentations*. Paris : INRP.

- Groupe de Fribourg (2012). *Grammaire de la période*. Coll. « [Sciences pour la communication](#) » vol. 100. Bern, Berlin, Bruxelles, 374 p.
- Kleiber, G. (2003). « Faut-il dire adieu à la phrase ? » *L'information Grammaticale* 98, 17-22.
- Masseron, C. (2011). « L'analyse linguistique des écrits scolaires », *Pratiques* 149-150, Metz-CELTED, 129-162.
- Paolacci V. & Favart M. (2010) La cohésion du texte écrit à l'entrée en sixième : utilisation de la ponctuation et des connecteurs. In Plane, S., Olive, T. & Alamargot, D. (éds). *Langages*, 177, 113-128.
- Paolacci, V. & Rossi-Gensane, N. (2012). « Quelles images de la phrase dans les écrits d'élèves de fin d'école primaire française ? Description linguistique et réponses didactiques aux difficultés des élèves. » Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF 2012, SHS Web of Conference, 341-359.
- Rastier, F. Mésosémantique et Syntaxe *Texto !* septembre 2005 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Mesosemantique.html>. (Consultée le 16 MAI 2013.)
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1^e éd. 1994, 8^e éd. 2014) : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Rondelli, F. (2013). Les textes d'élèves sont-ils constitués de phrases ? *Le Français aujourd'hui*, n° 181, juin 2013.
- Rossi-Gensane N. (2010) Encore quelques remarques sur la phrase. *La Linguistique*, 46-2, 69-107.
- Roubaud, M.-N. & Cappeau, P. (2005). *Enseigner les outils de la langue avec les productions d'élèves*, Paris : Bordas, Pratique pédagogique.
- Roubaud, M.-N. (éd.) (2013). « *Langue et enseignement. Une sélection de 22 manuscrits de Claire Blanche-Benveniste (de 1976 à 2008)*, revue TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique) 58.
- Sabio, Frédéric. (2006). Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé. In Daniel Lebaud, Catherine Paulin & Katja Ploog (eds). *Constructions verbales et production de sens*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 127-139.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck

Programme

MATIN

9h30 -10h : Présentation et enjeux (Catherine Boré, Université Cergy-Pontoise, EMA)

10h - 10h30 : *La phrase, segment textuel « de base » ? Choix d'écriture d'élèves de cycle 3 et jugements des enseignants.* (Fabienne Rondelli – Université de Lorraine, CREM)

10h40 - 11h10 : *Faire des phrases. Écrire un texte.* (Marie-Noëlle ROUBAUD Aix-Marseille Université, ADEF EA 4971, Ifé)

11h20 - 11h40 Pause

11h45 - 12h15 : *La phrase : entité insaisissable au lycée ?* (Béatrice Gerlaud, Lycée Mantes-Lla Jolie, EMA)

12H15 -12H30 : Discussion

12h30 -14h Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

14h - 14h30 : *La notion de phrase, par-delà l'apparent isomorphisme entre l'écrit et l'oral* (M-L. Elalouf, Université Cergy-Pontoise, EMA)

14H40 - 15h30 : *La segmentation des écrits d'élèves à l'école et au collège : quel rôle pour la phrase ?* (Véronique Paolacci Espé Toulouse CLLE ERSS et Nathalie Rossi-Gensane, Université de Lyon2 ICAR)

15h30 - 16H : Synthèse et propositions par M.-J Béguelin (Université Neuchâtel)

Résumés des communications

La phrase, segment textuel « de base » ? Choix d'écriture d'élèves de cycle 3 et jugements des enseignants

Fabienne Rondelli – Université de Lorraine-CREM

Dans notre communication, nous nous appuyons sur des annotations de textes par des enseignants de fin d'école élémentaire afin d'examiner en quoi la phrase peut être considérée comme une unité autonome de production et d'interprétation ou en quoi elle est relègue d'une relation dialectique avec l'unité texte. L'examen des jugements des enseignants implique un double questionnement. Du point de vue linguistique, si l'on s'accorde sur le fait qu'il existe des moyens codés, grammaticalisés et hiérarchisés de construction d'un texte, quelle est l'unité textuelle de base ? Dans le cadre du texte, comment se caractérise la phrase ? Du point de vue didactique, réfléchir aux enjeux didactiques des théories, c'est distinguer d'une part les savoirs savants à transposer en objets d'enseignement/apprentissage, d'autre part, les savoirs savants nécessaires à l'enseignant pour mieux orienter et éclairer son action.

Faire des phrases. Écrire un texte.

Marie-Noëlle ROUBAUD -Aix-Marseille Université EA 4671 ADEF ; ENS de Lyon, IFE

L'analyse linguistique des textes d'élèves d'école primaire, dans la perspective grammairienne des travaux du Groupe Aixois en Syntaxe, invite à reposer la question de la phrase et de la ponctuation, à la lumière des études sur le français parlé et des représentations des élèves.

La mise en évidence des stratégies des élèves pour segmenter leur texte oblige à envisager le texte autrement qu'une succession de phrases, contrairement aux prescriptions ministérielles pour l'école primaire de 2008. En effet, les textes laissent voir la prise en compte d'unités énonciatives par le sujet scripteur. C'est ce que nous illustrerons dans l'exposé en nous appuyant sur des textes d'élèves de 5 à 11 ans.

La phrase : entité insaisissable au lycée ?

Béatrice Gerlaud, lycée Saint Exupéry de Mantes La Jolie / doctorante EMA

Dans les programmes officiels, il est question pour la classe de seconde de « consolider et de structurer les connaissances et les compétences acquises, et de les mettre au service de l'expression écrite et orale ainsi que de l'analyse des textes. » (BO spécial n° 9, 30/09/10).

Des temps de réflexion sur la langue sont à cet égard ménagés et les exercices proposés s'orientent vers ceux du baccalauréat tant pour l'écrit que pour l'oral. Pour en arriver à cette production d'énoncés évalués, validant ou non l'obtention d'un diplôme, l'étude de la grammaire de texte et de la grammaire de l'énonciation se poursuivent. Trois niveaux sont distingués : le « niveau du mot et de la phrase », celui « du texte » et celui du « discours ». De la sorte, la phrase semble s'apparenter à un intermédiaire (entre le mot et le texte) et n'est guère envisagée sous l'angle de sa relation à d'autres unités. Elle ne semble pas non plus participer à « l'organisation et à la cohérence de l'énoncé », rôle dévolu au texte. Cette répartition des faits de langue en trois niveaux distincts, est remise en question par Bernard Combettes (2010), qui envisage plutôt des paliers dans le traitement des structures et catégories linguistiques codées par l'activité langagière

Quant à l'enseignant face aux écrits de ses élèves, il évalue, comme l'écrit F. Rondelli (2013), non des phrases mais des « phrases en texte ». Évaluer une production écrite uniquement ou presque au regard de la phrase, c'est perdre les dimensions discursives et énonciatives du

discours.

Mais comment caractériser ces énoncés de lycéens qui « emploient presque exclusivement des phrases complexes, longues et qui se confondent avec les paragraphes [...] phrases qui se déploient selon une dynamique linéaire qui suit l'ordre des mots, et procèdent de gauche à droite par expansions et adjonctions successives [avec] des coordonnants [assurant] la continuité de la phrase qui fait aussi l'économie des marques de ponctuation. » Cordary (2005) ?

Le questionnement qui suit procède de ce double constat : au flou terminologique quant à une définition de la phrase, flou qui se perpétue dans les textes officiels, flou véhiculé par les enseignants eux-mêmes compte tenu de leur formation scolaire et universitaire, s'ajoute la production d'énoncés de lycéens hors norme scolaire. Dès lors si la phrase n'apparaît plus comme une entité valide pour travailler à une amélioration des compétences scripturales des élèves, à quelle(s) notion(s) se référer ?

Il s'agira par cette journée d'étude d'interroger des écrits d'élèves de seconde sous l'angle de la production dans un premier temps : procèdent-ils comme l'énonce N. Cordary) par « expansions et adjonctions successives » ? Comment ces dernières sont-elles reliées ? Dans ce cadre, il s'agira d'interroger également ces écrits sous l'angle « macro-syntaxique » tel qu'envisagé par Berrendonner & Béguelin à travers les notions de période et de clause.

Cette analyse d'un produit langagier, analyse nécessaire pour l'enseignant, conduit à la mise en place de dispositifs d'amélioration voire de remédiation. Sous cet angle, ce que disent et écrivent les élèves de la phrase, la manière dont ils la définissent ou tout au moins la délimitent, se mesure à l'aune de ce qu'ils font. L'hypothèse sous-jacente est que ce travail sur les représentations des élèves mais également des enseignants permet l'émergence d'une certaine conscience des normes scolaires.

La notion de phrase, par-delà l'apparent isomorphisme entre l'écrit et l'oral

M.-L. Elalouf, Université de Cergy-Pontoise, ESPE, EMA

Partant du constat que la description de la phrase que propose l'école n'est guère opératoire pour soutenir un retour réflexif sur la production ou la réception de textes, nous proposerons dans cette communication d'étudier les alternatives qu'offrent différentes théories linguistiques et de les évaluer au regard des besoins langagiers et cognitifs des élèves et de leurs enseignants.

Traditionnellement décrite par la conjonction des quatre critères allant par paires – graphique et prosodique ; syntaxique et sémantique – la définition de la phrase repose sur un apparent isomorphisme entre l'écrit et l'oral. Or, l'étude des corpus normés et non normés fait apparaître des discordances entre phrase graphique et phrase syntaxique, phrase prosodique et phrase syntaxique, phrase sémantique et phrase syntaxique (Béguelin, 2000). Pour sortir de cette impasse, la solution la plus couramment retenue dans l'enseignement grammatical français est de poser le primat de la syntaxe (Riegel & al., 1^e éd. 1994, 8^e éd. 2014), ce qui ne permet de décrire qu'une partie des énoncés. Une seconde solution est d'articuler syntaxe et sémantique aux modalités d'énonciation en posant comme centrale la notion de prédication (Benveniste, 1966). Subsistent néanmoins des discordances entre cette phrase syntactico-sémantique et la phrase prosodique, d'une part, la phrase graphique d'autre part.

Est-ce à dire que la segmentation du discours ne relève pas des mêmes principes à l'oral et à l'écrit ? Cette option trop radicale ne résiste pas à l'examen des faits : la syntaxe de rection est commune à l'oral et à l'écrit (Blanche-Benveniste, 1997). C'est au niveau des satellites de la prédication que les contraintes pragmatiques des deux médiums, oral et écrit, induisent

des agencements différents (Combettes, 2004). Aux frontières entre énoncés existe un « jeu », les décalages pointés plus haut servant des besoins d'expression. Pour un même énoncé, plusieurs choix de segmentation existent et les démarcations produites par le scripteur sont retraitées par le destinataire au risque de malentendus, d'autant plus probables que les énoncés ne sont pas normés. On confrontera différents modèles appréhendant la phrase non comme un produit langagier mais un processus énonciatif. On montrera les apports et limites de la syntaxe structurale (Tesnière, 1959), l'intérêt du concept de mémoire discursive (groupe de Fribourg, 2012) et l'on s'interrogera sur les moyens de rendre compte des dissensions qui peuvent surgir sur son contenu. Ce changement de perspective conduira à retravailler la notion de texte en même temps que celle de phrase.

La segmentation des écrits d'élèves à l'école et au collège : quel rôle pour la phrase ?

Véronique Paolacci* & Nathalie Rossi-Gensane**, * ESPE de l'Académie de Toulouse – CLLE-ERSS (UMR 5263) ; ** Université Lumière Lyon 2 – ICAR (UMR 5191)

Peut-on garder la phrase pour appréhender du point de vue de la segmentation les textes non normés que sont les écrits d'élèves ? La réponse semble d'emblée négative si l'on prend cette entité dans son sens traditionnel de démarcation « majuscule-point (ou autre ponctuation dite forte) ». Or, si, dans la grammaire scolaire, il est principalement fait référence à une phrase ainsi conçue, qui peut être dénommée « graphique », celle-ci est critiquée, voire rejetée, par de nombreux linguistes. En effet, l'accent sur le critère typographique masque alors le fait que plusieurs autres critères (syntaxique, sémantique, prosodique, illocutoire) sont également convoqués et qu'ils sont plus ou moins contradictoires (Berrendonner 2002). À côté de cette phrase « graphique », nous proposons de recourir à une phrase « syntaxique » que nous définirons (Feuillard 1989, Rossi-Gensane 2010) et qui présente des convergences et quelques différences avec la clause du cadre théorique de micro et macrosyntaxe fribourgeois.

L'utilisation de la phrase « syntaxique », unité dissociée de marques de démarcation, montre une segmentation des écrits d'élèves toujours possible, qu'elle soit matérialisée, ou pas, par des bornes, c'est-à-dire des signes de ponctuation ou encore des connecteurs (Fayol 1997). La prise en compte de bornes de cette dernière sorte concourt à rattacher la segmentation à la question du passage à l'écrit à partir d'un « savoir-faire [d'abord] oral » (Béguelin 2000).

Outre la présence, ou non, de bornes et, le cas échéant, la nature de ces bornes, des caractéristiques de la phrase « syntaxique » telles que sa longueur et sa complexité ainsi que, par la suite, la mise en regard de la phrase « syntaxique » et de la phrase « graphique » contribuent à permettre de cerner l'évolution de la segmentation entre la fin de l'école primaire et le collège (mais aussi de dégager, au-delà des niveaux scolaires, des profils d'élèves guidant des lieux d'interventions didactiques). On est ainsi amené à examiner dans quelle mesure, les compétences rédactionnelles se renforçant, les écrits observés affichent une plus grande adéquation entre phrase « syntaxique » et phrase « graphique ». Par exemple, si l'on peut en effet s'attendre à un « resserrement », signe d'un passage à l'écrit réussi (cf. Chervel 2008), dans les copies des collégiens, cette tendance, toutefois, ne s'applique pas à toutes les copies d'élèves de cinquième que nous avons étudiées.

En conclusion, s'il semble intéressant de faire appel à une phrase définie autrement – la phrase « syntaxique » –, celle-ci tire néanmoins en didactique une partie de sa pertinence de sa confrontation avec la phrase « graphique », qui serait donc à conserver au moins à ce titre malgré son caractère d'« entité de catégorisation pratique », et non d'« unité formelle » (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989).